BELGIQUE

ENQUETES ELECTORALES. — Deux arrêtés royaux viennent d'ordonner qu'il soit procédé à une enquête avant qu'il soit statué définitivement sur les réclamations concernant des élections communales de Montreuil-au-Bois et de Basècles. A Montreuil-au-Bois, c'est M. le commissaire d'arrondissement de Tournai qui est chargé de faire l'enquête. A Basècles, c'est M. le commissaire d'arrondissement d'Ath.

CONSEILS DE REVISION POUR LA LEVÉE DE MILICE 1904. — *Sont nommés membres des conseils de revision :*

Province de la Flandre Occidentale. — Membres effectifs: MM. E. Vanhee, à Furnes; J. Verhaeghe, à Wervicq; O. Landas, à Courtrai. — Membres suppléants: MM. H. Leontjens, à Thielt; A. Liebaert, à Courtrai. — Membre de la Commission provinciale, M. E. Cauwe, à Bruges.

Province de la Flandre Orientale. — Membres effectifs: MM. R. Eeman, à Alost; A. De Riemaecker, à Audenarde; J. Cooreman, à Termonde. — Membres suppléants: MM. A. Vandeclindon, à Goeferdingen; A. Verwaighen, à Saint-Nicolas; V. Braeckman, à Mont-Saint-Amand. — Membre de la Commission provinciale, M. L. Pussemier, à Eeckloo.

Province du Hainaut. — Membres effectifs: MM. L. Dubois, à Tournai; A. Wanderpepen, à Binche; L. Chevalier, à Wiheries. — Membres suppléants: MM. L. Frison, à Péruwelz; L. Canon, à Mons. — Membre de la Commission provinciale, M. P. Pastur, à Marcinelle.

NOMINATIONS JUDICIAIRES. — M. H. Sobry, avocat-avoué, juge suppléant à la justice de paix du second canton d'Ypres, est nommé juge suppléant au tribunal de première instance d'Ypres, en remplacement de M. Berghman, décédé. — M. A.-R. M. J. Geminne, commis greffier à la justice de paix du canton de Cruyshautem, est nommé greffier adjoint surnuméraire au tribunal de première instance d'Audenarde, en remplacement de M. Callant, décédé. — M. P.-A.-A. Devos, notaire à Wervicq, est nommé juge suppléant à la justice de paix du canton de Wervicq, en remplacement de M. Van Eecke, démissionnaire.

LES PENSIONS SUIVANTES ont été accordées: à M. A. Leroy, ancien instituteur à l'école adoptive de Renaix, 683 fr.; Mme Dumont-Dumont, ancienne institutrice communale à Antoing, 1.411 fr.

MARINE BELGE. — Le *Temps* annonce qu'une dépêche expédiée d'Anvers à Liverpool dit que le roi Léopold a mettre le service du transport océanique au Congo aux mains de la Compagnie anglaise *Elder Dempster*, pour le confier à la Compagnie allemande dite *Hamburg-Amerika Linie*.

LE NAVIRE ÉCOLE BELGE. — Mercredi après-midi, a été constitué, par acte notarial, l'*Association maritime belge* (navire-école), société au capital de 500.000 francs. Les commerçants des provinces d'Anvers, des deux Flandres, étaient présents, ainsi que le baron Cornet, intendant de la liste civile, et de nombreux armateurs et hommes notables, industriels, etc. La constitution de cette société fait entrer en voie d'exécution le projet de création d'un navire-école.

UN HERITAGE DE 200 MILLIONS. — Un journal de Anvers, à propos de l'héritage de 200 millions laissé par un Italien du nom de Serafino Costa, mort sans héritiers connus, s'est livré à une curieuse enquête. Il en résulte que cette colossale fortune appartiendrait à des habitants d'Hougaerde-les-Paris, M. et Mme Kegels-Costa.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER. — Jeudi, à 2 h. 30 du matin, un train de marchandises 7080, à double traction, et allant d'Anvers à Arlon, s'est jeté, à son entrée en gare de Namur, sur le train de marchandises 7081, qui attendait le signal du départ. Le choc a été d'une grande violence. La machine de tête du train 7080, une locomotive anglaise, est abîmée. Elle n'a été remise sur rail, qu'à dix heures du matin. Le mécanicien Gaspard du dépôt de Jemelle, qui conduisait cette locomotive, est assez sérieusement contusionné. Cet accident est imputable à une erreur d'aiguillage.

Un second accident, occasionné encore par une erreur d'aiguillage, s'est produit, jeudi, en gare de Jemelle. Le train de marchandises 5.43, de Bruxelles-Allée-Verte à Arlon, a été dérailé sur une rame de wagons en stationnement. Les dégâts matériels sont assez importants.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Coeckelberghs, ancien aumônier de la Cour, curé-doyen de L'Ange, officier de l'Ordre de Léopold.

BRUGES

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — Sont nommés: Curé à Lombeke, M. Vandromme, curé à Ste-Croix (Ostende); — Curé à Mariakerke (Ostend.), M. Bossaert, vicaire à Ardoye.

HEYST

SURPRISE NOCTURNE. — Le nommé Léopold De Smet, [illegible] de Heyst, a été attaqué le long du chemin de Heyst à Knocke, par trois ou quatre individus qui étaient cachés derrière une maison en construction. La victime fut gravement maltraitée; elle a reçu dans la tête deux coups de couteau; en outre, elle a reçu tout le corps et sur la figure des traces [illegible] coups de pied qu'elle a reçus. Son état est très grave.

La gendarmerie d'Heyst a ouvert une enquête et est parvenue à découvrir les auteurs de ce lâche attentat [illegible] est incertain pour le moment.

THIELT

UN PENIBLE ACCIDENT s'est produit à Thielt, [illegible] Hoolt, Marie Declercq, âgée d'une vingtaine d'années, causait avec un jeune homme du voisinage, [illegible] chargé. En la quittant, le jeune homme A. Hoevet, allait rentrer sa arme en bandoulière, [illegible] chien s'accrochant à ses vêtements fit fonctionner la détente. Le coup partit et Marie Declercq reçut la décharge en pleine figure. La victime s'affaissa, grièvement blessée. Elle ne survivra probablement pas à ses blessures.

ROULERS

LE CONSEIL COMMUNAL se réunira samedi 2 janvier 1904, à quatre heures et demie de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville. Ordre du jour: 1° Installation des conseillers réélus et nouvellement élus; prestation du serment; — 2° Election de deux échevins et prestation de serment; 3° Dépôt et discussion du budget communal pour 1904.

LES CAISSES RAIFFEISEN de la Flandre Occidentale, [illegible] par acte notarial, l'*Association [illegible] belge* (navire-école), société au capital de 500.000 francs. Les commerçants des provinces d'Anvers, des deux Flandres, étaient présents, ainsi que le baron Cornet, intendant de la liste civile, et de nombreux [illegible]